

Plan Particulier de Mise en Sûreté

*Dernière mise à jour le 30/01/17
Présenté en CHS les 14/01/16 et 09/02/17
et au conseil d'administration réuni les 13/10/16*

SOMMAIRE

I.	Présentation du lycée.....	p.1
II.	Menace attentat – intrusion armée.....	p.2
III.	Alerte à la bombe.....	p.2
IV.	Le recensement des risques majeurs.....	p.2
V.	Déroulement du PPMS.....	p.2
	Annexe n° 1 : schéma simplifié de réalisation du PPMS.....	p.4
	Annexe n° 2 : annuaire de crise.....	p.5
	Annexe n° 3 : conduite à tenir en cas d'attaque terroriste (consignes VIGIPIRATE).....	p.6
	Annexe n° 4 : conduites à tenir en première urgence.....	p.7
	Annexe n° 5 : personnes formées aux premiers secours.....	p.10
	Annexe n° 6 : la cellule de crise : composition et missions.....	p.11

I. PRÉSENTATION DU LYCÉE

1.1. Le personnel

	Effectifs maximum attendus
Elèves	1746
Professeurs	150
Personnels de direction	3
Personnels d'éducation et d'administration	17
Assistant d'éducation	20
Personnels ouvriers & aides laboratoires	32
TOTAL	1968

1.2. Les bâtiments

Nom du bâtiment	Nombre de niveaux	Effectifs max	Particularités
A – logements / GRETA	2		
B – internat	2		
C – internat / salle de cours	2		
D – externat	3		
D- CDI	1		
E - enseignement	2		
F - administration	1		
G – gymnase	0		
H - restauration	1	922	Réfectoire = 528, scramble = 192 salle à manger = 51, salle commensaux = 151.



- A Internat
- B Internat et enseignement post bac
- C Internat et demi-pension
- D Enseignement
- E Enseignement
- F Administration
- G Gymnase
- H Restaurant scolaire

II. MENACE ATTENTAT – INTRUSION ARMÉE

En cas d'intrusion armée ou de menace attentat, il convient immédiatement de déclencher le plan particulier de mise en sûreté. Il faut se reporter aux consignes affichées « réagir en cas d'attaque terroriste » (voir annexe n°3) avec comme principale consigne : s'échapper et en cas d'impossibilité se cacher. Si c'est possible, s'enfuir à l'opposé de l'attaque ; si les tirs sont trop proches, se confiner en évitant le bruit et dans un second temps, lors de l'éloignement de l'attaque, s'échapper.

En cas de confinement, il convient de faire le moins de bruit de possible (téléphone portable en silencieux, ne pas déplacer de meubles...).

III. ALERTE A LA BOMBE

Il convient de rapidement évacuer les locaux. Dans ce cas, la sirène incendie retentira et les membres de l'équipe sécurité incendie seront chargés d'éloigner les usagers avec usage éventuel du mégaphone.

IV. LE RECENSEMENT DES RISQUES MAJEURS

Le dossier départemental des risques majeurs, édité par la Préfecture de Troyes pour l'Aube, a été mis à jour en octobre 2012. Il est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.aube.gouv.fr/content/download/3129/21866/file/DDRM%20octobre%202012.pdf>

Dans ce document, 4 risques, classés ci-dessous par ordre d'importance, sont répertoriés pour la ville de Troyes :

Risque mouvement de terrain : ce risque est inexistant car la présence de trois cavités souterraines sur Troyes n'est pas à proximité du lycée.

Risque d'inondation : sur le plan de prévention des risques d'inondation mis à jour en 2001, le risque d'inondation est inexistant pour la zone du lycée.

Risque rupture de barrage : le lycée est concerné par ce risque car le barrage de la Seine, construit en 1966 et d'une capacité de contenance de 217 millions de mètres cubes, peut propager de l'eau sur Troyes, d'après les prévisions des scientifiques. Toutefois, ce risque demeure très faible et les barrages sont surveillés en permanence. Il est estimé que l'eau se répandrait sur Troyes dans un délai d'une à six heures. De plus, étant donné que le lycée dispose de bâtiments sur plusieurs niveaux, on peut considérer ce risque comme très faible.

Risque transport de matières dangereuses (TMD) : ce risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport de marchandises par voie routière ou ferroviaire. Ces substances peuvent engendrer divers effets : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, pollution des sols ou pollution aquatique.

Ce risque est réel et sérieux car le lycée est proche d'un axe routier important et un axe ferroviaire passe également à proximité.

Hormis de rares cas où les quantités en jeu peuvent être importantes, les conséquences d'un accident impliquant des marchandises dangereuses sont généralement limitées dans l'espace, du fait des faibles quantités transportées. Pour information, aucun gazoduc ne traverse Troyes, à la différence d'autres communes proches (Barberey Saint Sulpice, La Chapelle Saint Luc) et la ville de Troyes est classée en zone 1 pour le risque sismicité (très faible).

V. DEROULEMENT DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

L'exercice du PPMS doit donc s'appliquer uniquement sur le scénario du risque TMD et la menace attentat – intrusion armée.

Le chef d'établissement ou en son absence son adjoint ou toute autre personne déclenche le PPMS. Le signal sonore démarre en appuyant sur le bouton « start » du boîtier PPMS situé à l'accueil (entre l'armoire à clé et le boîtier BODET). Le message audio commence par un signal sonore continu suivi du message suivant : « alerte attentat intrusion, prenez les mesures de sécurité adéquates ». Ce message sera répété 3 fois.

Les usagers seront prévenus de la fin du confinement lorsque retentira le message suivant « fin de l'alerte ».

Dans le cas d'un confinement, non provoqué par une menace attentat – intrusion

Les élèves sont sous la responsabilité du professeur qui avait cours avec la classe au moment du déclenchement du PPMS. L'enseignant ne s'absente pas de la salle. Le personnel d'éducation encadre les élèves qui se trouvent en salle d'étude et assure dans la mesure des circonstances différentes liaisons entre la cellule de crise et les lieux de rassemblement des élèves.

Les élèves demeurent à l'endroit couvert où ils sont. Les élèves circulant dans les cours extérieures rejoignent immédiatement des zones abritées (foyer, réfectoire...). Même en cas de déclenchement des sonneries de cours, les élèves ne doivent pas quitter la salle.

Les personnels d'accueil sont en charge de la communication avec les familles et s'assurent que les 3 portails automatiques sont fermés sauf dans le cas d'une intrusion armée où l'évacuation et l'arrivée des secours nécessitent une ouverture des portails. Cette ouverture se fait à l'aide d'une télécommande ; l'une d'elle est sur le bureau de l'accueil. Il faut prévenir au plus vite la police (n°17).

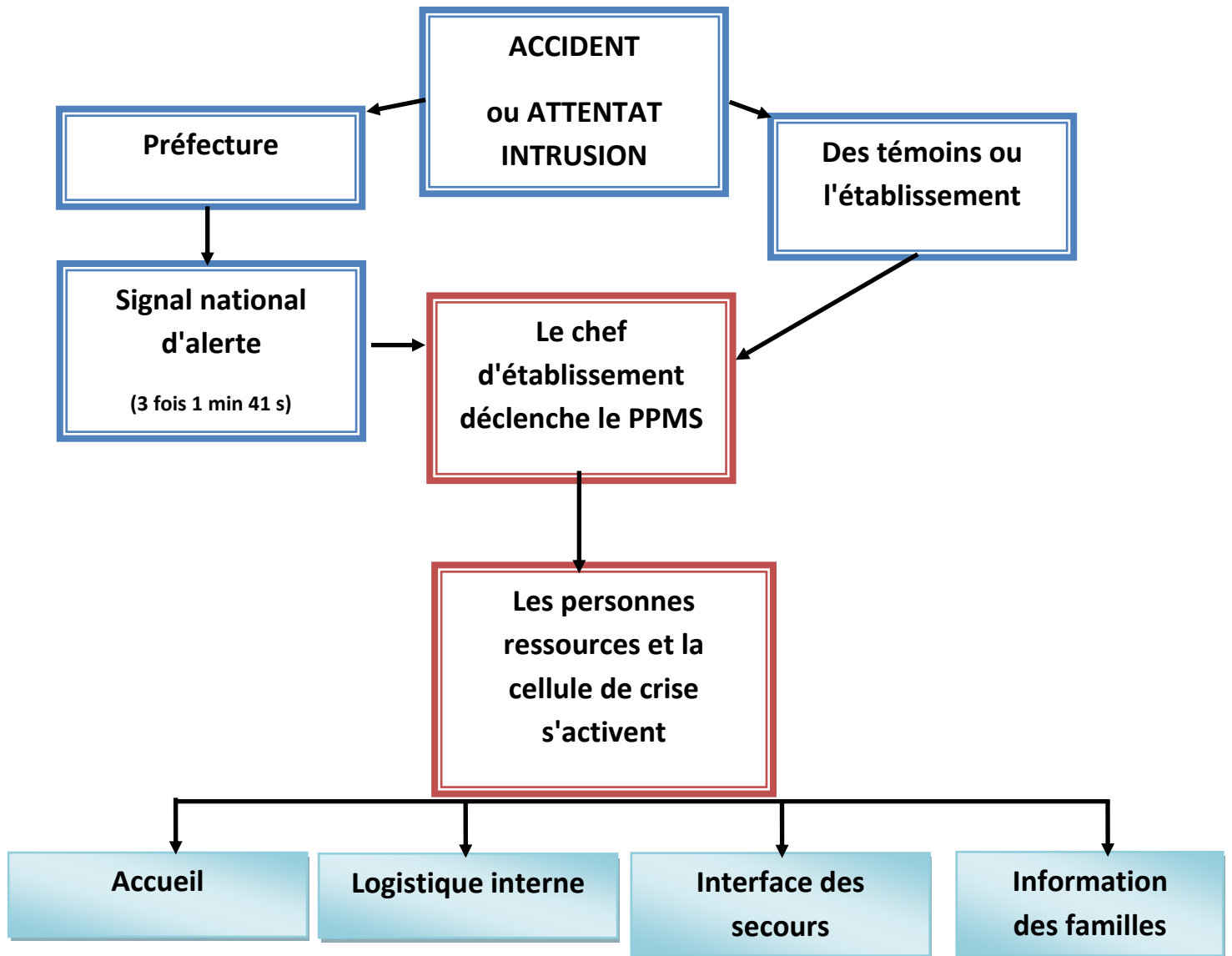
Pour le confinement lié aux risques majeurs, le lycée ne dispose pas encore de message distinct. En attendant, les responsables de zone prévient directement les usagers.

Définition des lieux de confinement et des nominations des responsables de zone pour un exercice

Bâtiment	Responsable
A dont locaux GRETA	Fabienne VERITE avec l'aide des enseignants réquisitionnés
B - RDC	Enseignants présents en salle B01 – B02
C - RDC	Enseignants présents en salle C01 à C05
D - RDC	Vie scolaire / F. CANAULT / M. OUSTRIC / H. THEOBALD
D - salle des professeurs	Les enseignants viennent à la rencontre des CPE pour prendre les instructions pour aider à la bonne exécution du PPMS (contrôle des accès au RDC du bât D ou aide aux confinements)
D - foyer	Vie scolaire
D- salle polyvalente	Adulte(s) présent(s) prévenu(s) par téléphone portable
D - CDI	Marlène PETITJEAN / Claire PRESSAGER
D – 1 ^{er} étage	Monia KOALAL
D – 2d étage	Sandrine MAUHOURET / Ingrid PERSON
D – 3 ^{eme} étage	Aurélié MACHADO / Nancy PERHERIN
E – RDC	Brigitte AVELINE
E - 1 ^{er} étage	Samia BOULACHEB
E - 2d étage	Karine DUFOUR
Infirmierie	Infirmières scolaires
F administration	Annick TAUDIERE
G	Enseignants (vérifier si élèves à l'extérieur)
H – cuisine	Cyril BERTON / Didier SANIEZ

L'accueil doit prévenir les familles de ne pas venir chercher les élèves. En cas de trop nombreux coups de fil reçus, l'accueil enregistre le message suivant sur répondeur :

« Suite à (nature de l'événement), le plan particulier de mise en sûreté est activé. Actuellement, ne cherchez pas à rejoindre le lycée pour récupérer vos enfants. L'établissement vous informera ultérieurement, si nécessaire, de la procédure de retour de votre enfant. »



ANNEXE N° 2 – ANNUAIRE DE CRISE

Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

Préfecture de l'Aube

SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile)

2 rue Pierre Labonde - 10000 TROYES

tel. : 03 25 42 36 90 ou 36-70

DDT de l'Aube (Direction Départementale des Territoires)

1 boulevard Jules Guesde – BP 769 - 10026 TROYES Cedex

Service Réseaux Risques et Crises (SRRC) / Bureau Risques et Crises (BRC)

tel. : 03 25 46 20 71

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

21 rue Etienne Pédron - 10000 TROYES

Tél : 03 25 43 58 00

Mairie de Troyes

Tél : 03.25.42.33.33

Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale

Tél : 03.25.76.22.29

Rectorat de Reims

Tél du standard : 03.26.05.69.69

Conseiller de prévention pour l'Académie : Tayfun CAKIR

Tél : 03.26.05.20.16

Secrétariat du directeur de cabinet du Recteur

Tél : 03.26.05.68.03

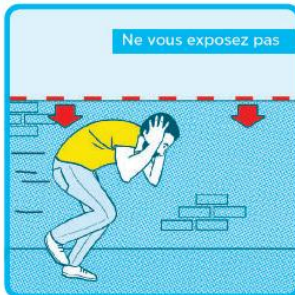
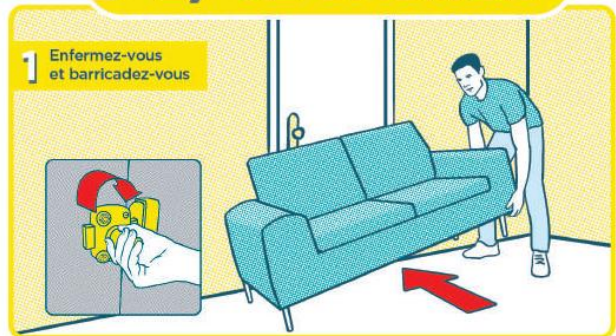
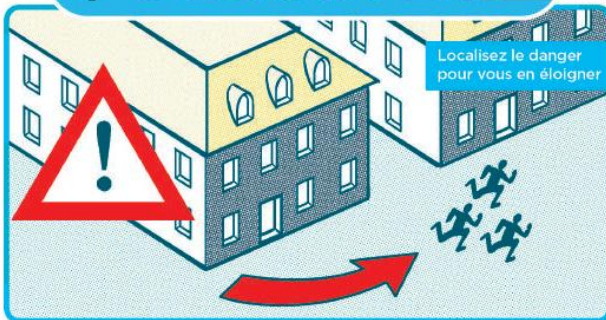
Gymnase Hoppenot

Tél : 03 25 74 76 64

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



ANNEXE N°4 - CONDUITE A TENIR EN PREMIERE URGENCE

Ces conduites sont à dupliquer et à mettre dans les malles de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources.

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté:

- Utiliser la mallette de première urgence
- Se référer si nécessaire au protocole d'urgence
- Faire asseoir les élèves
- Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation
- Établir la liste des absents
- Repérer les personnes en difficultés ou à traitement médical personnel
- Recenser les élèves susceptibles d'aider si nécessaire
- Déterminer l'emplacement des WC
- Proposer des activités calmes
- Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement de nez, crise de nerfs...)
- Remplir une fiche annexe d'observation pour toute personne fortement indisposée ou blessées

1 - L'enfant ou l'adulte saigne du nez

Il saigne spontanément :

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang) ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coude(s) prenant appui sur une table ou un plan dur pendant cinq minutes ;
- si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

2 - L'enfant ou l'adulte fait une "crise de nerfs"

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- crispation ;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse ;
- agitation ;
- pleurs ;
- cris.

Que faire ?

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé ;
- desserrer ses vêtements ;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3 - Stress individuel ou collectif

Ce stress peut se manifester pour quiconque.

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- agitation ;
- hyperactivité ;
- agressivité ;
- angoisse ;
- envie de fuir ... panique.

Que faire ?

En cas de stress individuel

- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève "leader") ;
- expliquer, rassurer, dialoguer.

En cas de stress collectif

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4 - L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

Questions :

- a-t-il un traitement ?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud ? froid ?

Que faire ?

- desserrer les vêtements, le rassurer ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).

Après quelques minutes, le mettre en position "demi-assis" au calme.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5 - L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

Signes :

- il respire ;
- il ne répond pas ;
- il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

Que faire ?

- le coucher par terre "sur le côté" (position latérale de sécurité) ;
- ne rien lui faire absorber ;
- le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- s'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

6 - L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

Signes (un ou plusieurs)

- respiration rapide ;
- angoisse ;
- difficultés à parler ;
- manque d'air ;
- sensations d'étouffement.

Que faire ?

- le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer ;
- l'isoler si possible ;
- desserrer ses vêtements ;
- le rassurer et le calmer ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Question : est-il asthmatique ?

- Si oui, que faire :
 - . a-t-il son traitement avec lui ?
 - . si oui : le lui faire prendre ;
 - . si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?
 - . si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.
- Si non, que faire :
 - . l'isoler, si possible ;
 - . desserrer ses vêtements ;
 - . le rassurer et le calmer ;
 - . au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.

7 - L'enfant ou l'adulte fait une "crise d'épilepsie"

Signes :

- perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres ;
- il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

Que faire ? Respecter la crise :

- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- quand les secousses cessent, le mettre "sur le côté" (position latérale de sécurité) et le

laisser dans cette position jusqu'au réveil ;

- rassurer les autres ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.

8 - L'enfant ou l'adulte a mal au ventre

Signes :

- a-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ?
- est-il chaud (fièvre) ?

Que faire ?

- rassurer, trouver une occupation ;
- proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition ;
- le laisser dans la position qu'il choisit spontanément ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarque : signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

9 - Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...) :

Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger) ;
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le chef d'établissement.

ANNEXE N° 5 - PERSONNES FORMEES AUX PREMIERS SECOURS

Dernière mise à jour le 30/09/2016

Nom - prénom	Fonction	Formation	Date de la formation	Observations
Karine DUFOUR	Chef de travaux			
Sylvie GARET	Enseignante			
Pascal MARGUIN	Enseignant	AFPS		

ELEVES OU ADULTES POMPIERS VOLONTAIRES

Nom - prénom	Fonction
Alexandra DE WITTE	Enseignante
Sébastien NOLSON	Enseignant

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Nom - prénom	Fonction	Formation	Date de la formation	Observations
Cédric CORROY	Enseignant			
Mylène FAUQUIER	Enseignante			
Nicolas DHILLY	Enseignant			
Rachel KISLIG	Enseignante			
Alexandra DE WITTE	Enseignante			

Localisation des trousse de secours :

Accueil (RDC bâtiment F)
Bureau chef de travaux Mme BOULACHEB (2d étage bâtiment E)
Bureau CPE internat (RDC bâtiment A)
Infirmière scolaire internat (RDC bâtiment A)
Bureau vie scolaire (RDC bâtiment D)
Infirmière scolaire bureau externat (RDC bâtiment H)
Bureau du chef de cuisine (bâtiment H)

CELLULE DE CRISE : composition et missions

Cette cellule de crise ne se réunira que pour les risques majeurs (aléa climatique, risque transport matières dangereuses, inondation...).

Elle se réunit en salle F1 et est constituée des personnes suivantes :

M. GOBERT, proviseur
M. BONNES, adjoint gestionnaire
M. BENZELTOUT, proviseur adjoint du LEGT
Mme LAUBY, proviseure adjointe de la SEP
Mme TAUDIERE, attachée d'Intendance
M. VILLARD, assistant de prévention

Ses missions :

➔ Organiser l'accueil :

o organiser le contrôle des accès à l'établissement
o diriger les secours vers le site.

➔ Gérer les relations :

o avec les familles,
o avec les institutions, notamment avec les cellules de crise de la préfecture, de l'inspection académique, du Rectorat, des collectivités,
o avec les services de secours.

➔ Organiser les actions :

o diriger les opérations à l'intérieur de l'établissement, assurer leur mise en œuvre jusqu'à l'arrivée des secours,
o centraliser les informations,
o rédiger un cahier de chronologie

Une personne de la cellule de crise écoute en permanence une radio locale (France Bleu Champagne Aube, fréquence : 100.8 FM) et tient informé le chef d'établissement.